

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 02.056

L'An Deux Mille Deux, le 22 mai à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

6 MAI 2002

6 MAI 2002

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, M. LE GUEUT, Mmes GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints,

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, MM. LIBOUBAN, MERLE, Mme PELTIER, MM. RAYMOND, SIMONNET, Melle TURPIN, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : M. HUGENDBLER représenté par M. LE GUEUT
Mme MONTRON représentée par Mme LECOMTE
Melle ISENDICK représentée par Mme GEOFFROY
Melle LABEYRIE représentée par M. MOST

ABSENTS-EXCUSES : Mme DURAND, M. POTENNEC

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 31

M. CAU a été élu Secrétaire de séance.

OBJET : ALIENATION DES VEHICULES MUNICIPAUX

VOTE : UNANIMITE

Tous les ans, il est procédé à un renouvellement d'un certain nombre de véhicules affectés aux services municipaux.

Ces véhicules étaient le plus souvent cédés à l'amiable.

A l'instar de ce qui est pratiqué par les services de l'Etat, il est proposé que dorénavant toute aliénation de véhicules ait lieu aux enchères.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- Toute vente de véhicules réformés aura dorénavant lieu aux enchères.
- Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint sont chargés de la mise en oeuvre de la procédure afférente.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 27 mai 2002
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS